

# AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Patriotes

Avis est par la présente donné que le Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Patriotes a adopté, lors de sa séance du 23 février 2021, le règlement suivant :

## **« Règlement sur les règles de fonctionnement du Conseil d'administration »**

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,  
ce 8 mars 2021.

Catherine Houpert, secrétaire générale